



Cigarette, obligation

Rubrique : questions-réponses - Date : vendredi 9 avril 2004

Voilà, j'ai un collègue de travail dans un service extérieur au mien qui lorsqu' on lui précise qu'il se trouve dans un espace non fumeur ... qui n'est d'ailleurs pas signalé par la direction ; me réponds qu'il fume et que je dois faire avec .. merci de me répondre

Réponse :

Prenez connaissance de vos droits et des devoirs de votre entreprise concernant la protection contre le tabagisme
Lisez ensuite les conseils pratiques que DNF vous propose.

Si vous obtenez satisfaction dès vos premières demandes, tenez-nous en au courant. Si vous êtes obligé d'aller plus loin, et si vous le souhaitez, DNF peut accompagner votre démarche